



Les entreprises doivent structurer leur stratégie carbone sans quoi 70% de candidats ne postuleraient pas

4 enseignements révélés par l'étude Neutralité Carbone de Positive Workplace©

Paris, le 24 septembre 2020 – [Positive Workplace©](#) organisme d'évaluation RSE et de labellisation des start-ups, PME et ETI, vient de publier les résultats de son enquête¹ menée du 18 juin au 17 septembre 2020. Dans ce contexte inédit post confinement et toujours très sensible, Positive Workplace© a souhaité faire le point sur les perceptions et enjeux carbone dans la stratégie de développement des entreprises.

Parce qu'en 2019 la loi relative à l'énergie et au climat prévoyait un objectif de neutralité carbone en 2050 avec une limitation de la hausse des températures mondiales à 1,5°C avant la fin du siècle, les entreprises ont dû bel et bien s'organiser pour construire une nouvelle stratégie et répondre à ces exigences. Selon les résultats du [rapport EcoAct](#) qui vient d'être publié en septembre 2020, 43 % des entreprises du CAC40 visent la neutralité carbone, alors qu'elles n'étaient que 22,5 % en 2019. Et en 2019, 40 % des entreprises du CAC40 compensaient une partie de leurs émissions contre 27,5% en 2018.

On observe donc une accélération dans la prise de conscience et l'engagement des grands groupes... Qu'en est-il des plus petites entreprises ? Qu'en est-il de leurs salariés ? Et quelles ont été les conséquences du Covid sur leur quotidien et leur nouvelle stratégie carbone ?

Les salariés jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans la transition écologique des entreprises

L'étude Positive Workplace©, réalisée dans un contexte de crise sanitaire très forte, a mis en évidence 4 grandes tendances des TPE, PME et ETI interrogées sur leur stratégie carbone et la place des salariés dans leur engagement environnemental.

1^{er} enseignement :

Une entreprise qui ne prendrait pas en considération les enjeux carbone de ses activités pourrait la priver de 70% de candidats potentiels lors de ses recrutements. Ce chiffre est sans appel. Outre la prise de conscience des entreprises souvent accusées de « greenwashing » dans leur communication RSE, les salariés confirment que leurs employeurs doivent très rapidement inclure les objectifs de développement durable dans leur stratégie pour attirer les talents.

2^{ème} enseignement :

Seulement 1 entreprise sur 4 a réalisé un bilan GES (gaz à effet de serre) et 1 entreprise sur 5 compense totalement ou partiellement ses émissions de GES. Quel profil d'entreprises ? TPE ? PME ? ETI ? Si protéger la planète revient comme source de motivation première dans le développement d'une stratégie de neutralité carbone, la contrainte carbone incite aussi les entreprises à donner du sens au travail pour leurs salariés et à innover et à les projeter dans le futur.

¹ Étude (insérer lien) sur un panel 194 répondants (hors grands groupes)
80% des répondants sont des cadres (41%) et cadres supérieurs (18%), chefs d'entreprises (18%)
50% des entreprises interrogées sont des TPE (25%) et ETI (25%)

3^{ème} enseignement :

51% des répondants envisagent une vie moins urbaine, dont 10% à plus de 200 km de leur lieu actuel. La crise Covid a complètement perturbé les rythmes de travail avec 70% des répondants qui déclarent rester en télétravail à la suite du confinement même s'ils ont la possibilité de retourner sur leur lieu de travail. Le principal enjeu des entreprises sera de capter et fidéliser ces salariés déportés. **A t-on d'autres infos à ajouter ?**

4^{ème} enseignement :

Les entreprises ont clairement identifié les 4 principales causes d'émission de carbone au sein de leur activité : déplacements professionnels et utilisation de la visioconférence, source d'alimentation en énergie, déplacements domicile-travail et gaspillage des matières premières. L'étude montre que le grand gagnant du confinement est le vélo ! 14% des répondants ont fait évoluer leur moyen de transport plus doux, l'entreprise va devoir s'adapter aux contraintes associées **(lesquelles ?). D'autres éléments sur les autres causes ? et solutions ?**

« Le réchauffement climatique devient un sujet grand public qui touche tout le monde, salariés, fournisseurs et clients, les entreprises doivent s'en soucier rapidement si elles veulent rester dans la course. Comme le souligne le [rapport annuel](#) du cabinet de conseil B&L évolution, 81 % des entreprises du SBF 120 utilisent les ODD dans leur reporting, soit 20% de plus qu'en 2018, mais seulement 13 % les utilisent pour transformer leur business model, innover et développer de nouveaux produits et services. C'est trop peu de la part de grands groupes. » explique Charles-Henri Margnat, fondateur de Positive Workplace©

« Fort de ce constat, il est urgent d'aider les TPE, PME, ETI à se structurer et à répondre aux exigences de leurs parties prenantes qui seront très rapidement les premiers ambassadeurs de leur transition écologique », conclut-il.

A propos de Positive Workplace©

POSITIVE WORKPLACE© est le premier label RSE qui évalue la responsabilité des entreprises et le confronte à la perception des principales parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs).

Le programme de labellisation se déroule en deux temps sur une durée de trois mois :

- Un diagnostic RSE suivi d'un plan de recommandations qui s'appuie sur 5 piliers - la gouvernance, l'activité, l'impact environnemental, l'engagement social et l'empreinte territoriale - par le biais d'une plateforme en ligne.
- L'interrogation des trois plus importantes parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs) à l'aide de questionnaires anonymes, dont les résultats permettent de valider le niveau de responsabilité de l'entreprise et d'obtenir le label de 1 à 3 étoiles.

Le label POSITIVE WORKPLACE© est valable 2 ans avec un audit de contrôle au bout d'1 an.

POSITIVE WORKPLACE© a noué 19 partenariats avec des organismes engagés qui accompagnent les entreprises dans leurs actions de RSE. Parmi elles, on compte ReforestAction, Surfrider, Les Emptotés, Newcy, How I met your Planet, wenabi, digital.Green, Kodiko, BNP Paribas...

Retrouvez toutes les [actualités Positive Workplace©](#)



Contact presse

Marie-Caroline SARO

mariecarolinesaro.pro@gmail.com

06 70 61 91 59